

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S FINANCIERE SAGEC		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	934 910	FH		FI	934 910
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	934 910	FK		FL	934 910	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	98 262	
	Autres Produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 033 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 332 191	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 917	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA	1 720
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	502	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 336 329	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-303 157	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	9 044 661	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	1 797 449	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	541 527	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	524 307	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 065 834	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	112 862	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	112 862	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	952 972	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 897 026	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

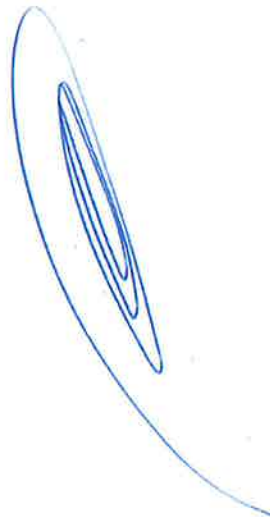
Désignation de l'entreprise <u>S.A.S FINANCIERE SAGEC</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 44 942
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 10 525
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 55 467
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 108 324
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 10 525
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 118 849
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -63 382
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 1 902 195
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 11 199 133
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 5 267 684
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 5 931 449
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	{	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 964 945
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 112 862
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
(9)	Dont transfert de charges		A1 98 262
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives A6
	dont cotisations facultatives Madelin		A7
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(13)	Obligatoires		A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PERTE LIQUIDATEUR		108 323	44 942
TITRES LIQUIDES		10 525	10 525
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs

« FINANCIERE SAGEC »

**SAS au capital social de 3.000.000 €
Siège social : 158 rue d'Antibes – 06400 CANNES
413 892 738 RCS CANNES**

BILAN 31.12.2023

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S FINANCIERE SAGEC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>158 RUE D'ANTIBES 06400 Cannes</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 1 3 8 9 2 7 3 8 0 0 0 3 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	114 001	2 508	
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	181 246	181 246	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	297 755	114 001	183 754
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU	5 000		5 000
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	117 288		117 288
	Autres créances (3)	BZ	CA	43 792 320		43 792 320
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 500 000		2 500 000
	Disponibilités	CF	CG	3 099 195		3 099 195
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	49 513 803		49 513 803
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	49 811 558	114 001	49 697 558
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		S.A.S FINANCIERE SAGEC		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000 000)			DA	3 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	300 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	10 554 538		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	188 471		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	5 931 449		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	19 974 458		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	3 315		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	884 582		
	Dettes fiscales et sociales			DY	67		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	28 835 136		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	29 723 099			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	49 697 558			
KENVUJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	29 723 099		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



KPMG SA
51 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia -
Immeuble Anis
06200 Nice

FINANCIERE SAGEC S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
FINANCIERE SAGEC S.A.S.
3 Place Gambetta - 06400 CANNES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia -
Immeuble Anis
06200 Nice

FINANCIERE SAGEC S.A.S.

3 Place Gambetta - 06400 CANNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société FINANCIERE SAGEC S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE SAGEC S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.




Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 28 juin 2024

KPMG SA

**John
Evans**  Signature
numérique de
John Evans
Date : 2024.06.28
15:00:52 +02'00'

John EVANS

Associé

FINANCIERE SAGEC S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,01		0,01
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	116 508,62	114 000,58	2 508,04		4 227,84	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				0,36		0,46
Participations	181 246,25		181 246,25		190 621,25	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					8 014,65	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	297 754,87	114 000,58	183 754,29	0,37	202 863,74	0,47
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				0,01		0,01
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				88,35		60,16
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	117 288,12		117 288,12			
Autres créances (3)	43 792 320,47		43 792 320,47		26 017 849,21	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				5,03		2,32
Actions propres						
Autres titres	2 500 000,00		2 500 000,00		1 001 397,26	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 099 194,62		3 099 194,62	6,24	16 021 285,23	37,04
Charges constatées d'avance (3)					791,16	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	49 513 803,21		49 513 803,21	99,63	43 046 322,86	99,53
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	49 811 558,08	114 000,58	49 697 557,50	100	43 249 186,60	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	934 910	100	1 249 529	100	-314 619	-25
Montant net du chiffre d'affaires	934 910	100	1 249 529	100	-314 619	-25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	98 262	11	80 408	6	17 854	22
Autres produits						100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 033 172	111	1 329 937	106	-296 765	-22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 332 191	142	1 011 399	81	320 791	32
Impôts, taxes et versements assimilés	1 917		3 630		-1 713	-47
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 720		1 720			
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	502				502	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 336 329	143	1 016 749	81	319 580	31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-303 157	-32	313 188	25	-616 345	-197
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	9 044 661	967	8 571 585	686	473 076	6
Perte ou bénéfice transféré	1 797 449	192	1 269 794	102	527 655	42

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	541 527	58	1 431 190	115	-889 663	-62
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	524 307	56	31 222	2	493 085	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 065 834	114	1 462 412	117	-396 578	-27
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	112 862	12	16 817	1	96 045	571
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	112 862	12	16 817	1	96 045	571
RÉSULTAT FINANCIER	952 972	102	1 445 595	116	-492 623	-34
RÉSULTAT COURANT avant impôts	7 897 026	845	9 060 574	725	-1 163 548	-13
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	44 942	5	818		44 124	
Sur opérations en capital	10 525	1	5 970		4 555	76
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 467	6	6 788	1	48 679	717
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	108 324	12	24 087	2	84 237	350
Sur opérations en capital	10 525	1	5 970		4 555	76
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	118 849	13	30 057	2	88 792	295
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-63 382	-7	-23 269	-2	-40 113	-172
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 902 195	203	1 731 935	139	170 260	10
TOTAL DES PRODUITS	11 199 133		11 370 722	910	-171 589	-2
TOTAL DES CHARGES	5 267 684	563	4 065 352	325	1 202 332	30
Bénéfice ou Perte	5 931 449	634	7 305 370	585	-1 373 921	-19

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

964 945
112 862

1 431 190
16 817

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 49 697 557,50 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 5 931 449,30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société FINANCIERE SAGEC fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC à compter du 01/10/2013.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Aménagements divers	de 5 à 7 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informat	3 ans
- Mobilier	5 ans

En Euro

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers		45 738		
		Matériel de transport		8 599		
		Matériel de bureau & mobilier informatique		113 809		
Embballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			168 146			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		190 621		15 850	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		8 015			
TOTAL			198 636		15 850	
TOTAL GENERAL			366 782		15 850	
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		45 738		
		Matériel de transport			8 599	
		Mat. bureau, inform., mobilier		5 900	107 910	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL			51 638		116 509	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		25 225		181 246	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		8 015			
TOTAL			33 240		181 246	
TOTAL GENERAL			84 878		297 755	

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob corporelles	Inst. générales agencem. amén.	45 738		45 738	
	Matériel de transport	4 371	1 720		6 091
	Mat. bureau et informatiq., mob.	113 809		5 900	107 910
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		163 919	1 720	51 638	114 001
TOTAL GENERAL		163 919	1 720	51 638	114 001

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SAINT MARC - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 887676021	1 000		85,00	850	850	-850				
REMINISCENCE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 907880314	1 000		85,00	850	850	932 611			-51 040	
SIGNATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 881428387	1 000		85,00	850	850	441 481			-10 760	
MONTS ET MERVEILLES - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 891608820	10 000	623 756	85,00	8 500	8 500	280 500		6 853 386	755 810	
LES SABLIERES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 898762760	1 000		53,12	531	531	242 175				
L ESSENTIEL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 899090997	1 000		85,00	850	850	297 384			-23 335	
ELLIPSE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 907916720	1 000		85,00	850	850	160 090			-33 847	
NOUVELLE ERE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 920710761	1 000		85,00	850	850	568 650			-71 937	
PERSPECTIVE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 889764684	1 000		85,00	850	850	1 836 541			-5 438	
34 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 908300593	1 000		85,00	850	850	2 649 881			-139 169	
PERE ETERNEL - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877786731	1 000		85,00	850	850	807 000			-61 358	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
STREAMLINE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 903377497	1 000		85,00	850	850	-850				
LA GRANETTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 897497749	1 000		85,00	850	850	-153 000				
L'ARTELOGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 922077268	1 000		85,00	850	850	-850				
GRAND LARGE - 13 RUE A KARR 06000 LOUVRE - 881932107	1 000		85,00	850	850	-284 547		1 500	-19 869	
L'ARTEFACT - 2 Avenue de Genève 74140 DOUVA - 914599857	1 000		85,00	850	850	662 150			-80 446	
TERRA NOVA 2 - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 883142416	1 000		85,00	850	850	-28 665		376 250	59 698	
PATIO VERDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812650000	10 000	-130 822	85,00	9 200	9 200	1 475 713			-132 565	11 526
VILLA ARC-ANGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 904247640	1 000		85,00	850	850	141 078			-4 812	
APIDAE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 917688418	1 000		85,00	850	850	-850				
PATIO NATURE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 882550452	1 000		85,00	850	850	-1 019 402		12 208 895	1 397 601	
NUANCE LEMAN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 887914166	1 000		85,00	850	850	-207 141		6 096 667	524 016	
390 PROMENADE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 922416813	10 000		85,00	8 500	8 500	7 454 184				
LA ROQUETTE 2 - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 919544783	1 000		85,00	850	850	1 801 837			-52 993	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
BASTIDE BIBEMUS - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 914132246	1 000		85,00	850	850	616 273			-60 088	
VILLA VERONE - 2 Avenue de Genève 74140 DOUVA - 911081636	1 000		85,00	850	850	470 613			-43 734	
VILLA MERIDIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 899616726	1 000		85,00	850	850	25 728	3 233 538	336 523		
LES ALLEES DE PROVENCE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 911266294	1 000		85,00	850	850	521 059	15 000	-6 043		
PAVILLON JOURDAN - 13 06000 NICE - 914258066	1 000		85,00	850	850	554 217		-52 549		
55 VIRGILE BAREL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 920121852	1 000		85,00	850	850	-850				
HORIZON 4 - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 877945931	1 000		85,00	850	850	-350				
CLEMENCEAU - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 891608184	1 000		85,00	850	850	26 719		-6 107		
COEUR VILLAGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 888264058	1 000		85,00	850	850	-960 657	7 275 093	1 614 371		
PATIO DU PARC - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 885231514	1 000		85,00	850	850	5 456		4 914		
URBAN WAY - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 882296692	1 000		85,00	850	850	865 637		-18 585		
SKY PARC - 2 Avenue de Genève Résidence I - 978155042	1 000		85,00	850	850	-850				
ICONE - 13 RU A KARR 06000 NICE - 981198328	1 000		85,00	850	850	-850				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ONDULATION - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 951299593	1 000		85,00	850	850	1 866 600			-2 192	
MOULIN DE ST JUST - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 949617369	1 000		85,00	850	850	-850				
NUANCES MOUGINS - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 953467818	1 000		85,00	850	850	-850			-4 450	
GREEN LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 978995066	1 000		85,00	850	850	1 020 000			-50 897	
CANNES OUEST - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 979452992	1 000		85,00	850	850	-850				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SQUARE OCCITAN - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 450704846	200		25,00	50	50	-1 950				
PARC BEL AZUR - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877861617	1 000		50,00	500	500	71 086	17 617 889		894 717	
BEAUPRE - 1 RUE J JAURES 74000 ANNECY - 455337044	200		25,00	50	50	-3 540			-1 421	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		25,00	50	50	59 297			-7 670	
PALYCEA - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 488639642	200		25,00	50	50	10 893				
NATURELLES DU BOUSCAT - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 490502846	200		25,00	50	50	1 161				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843757519	1 000		50,00	500	500	31 357		50 518	-47 057	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		25,00	50	50	-541			-1 409	
EDEN BLUE - 13 R A KARR 06000 NICE - 478726813	200		25,00	50	50	3 228			-250	
DOMAINE DE MILHA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 848817805	1 000		50,00	50	50	3 303			1 140	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		50,00	500	500	-46 869			-11 417	
BLEU HORIZON - 13 R A KARR 06000 NICE - 452188956	200		25,00	50	50	-2 500				
ARANONDOA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 901804112	1 000		50,00	500	500	648 850			-61 835	
48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381	1 000		50,00	500	500	2 118		35 833	-97	
AMIRALE - 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 4400 - 492229398	200		25,00	50	50	734			10 020	
PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221	1 000		50,00	500	500	-500			58 997	
BELATZA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 895019974	10 000	438 416	50,00	5 000	5 000	-26 300		10 032 875	437 379	173 700
VILLA NICOISE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 850334863	1 000		50,00	500	500	97 287		98 349	-198 220	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 508958543	1 000		25,00	250	250	20 939			-1 045	
AIX MILLESIME - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 879531069	1 000		50,00	500	500	-167		661	-93 854	
PATIO VITALIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 523996056	1 000		25,00	250	250	-14 129			-2 500	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000	-209 587	50,00	5 000	5 000	100 197			3 024	
DOMAINE DES ETOILES - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877809590	1 000		50,00	500	500	-37 874			-41 491	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 522889831	1 000		25,00	250	250	3 803			-154	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 522549872	1 000		25,00	250	250	-543			4 358	
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000	1 263	50,00	500	500	12 879			833	
ANTHEA GARDEN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 848943213	1 000		50,00	500	500	14 447			7 323	
CARRE D OR - 13 R A KARR 06000 NICE - 797972957	1 000		50,00	500	500	2 182			-3 631	
ROOF GARDEN - 30 RUE LOUIS REGE 13272 MARSEI - 850527946	1 000		50,00	500	500	108 424		16 713 710	778 172	
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000		50,00	500	500	21 755		4 884	-34 289	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
CARRE MOSAIQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000		50,00	500	500	-312 517		29 060 860	956 749	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		25,00	250	250	5 633			-614	
ALLEES DE ST JEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		50,00	500	500	2 353			-528	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000		50,00	500	500	89 331	200 000		-9 740	
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839693397	1 000		50,00	500	500	323			-7 890	
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000	125 135	50,00	5 000	5 000	-46 509			121 093	8 250
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		50,00	500	500	-500			191 033	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		50,00	500	500	4 533			29 540	
LE HUSSARD NOIR - 69 Avenue de Bayonne 64600 ANG - 830530796	1 000		50,00	500	500	19 919			-7 826	
VILLA FLORA douvaine - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 531825271	1 000		50,00	500	500	2 569			-380	
CAP BISCAYE - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 905024048	1 000		50,00	500	500	185 150			-133 153	
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		50,00	500	500	-15 405			34 889	
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE -	1 000		50,00	500	500	-3 342	350 000		31 850	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
833312960										
ST ROCH 40 - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 844350538	1 000		50,00	500	500	-683 414		28 106 162	1 951 695	
L ESSENCIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 753499003	1 000	-22 231	50,00	500	500	16 450		18 333	-4 420	
LA FABRICK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 879038933	1 000		50,00	500	500	-319 122		8 698 697	641 325	
VILLA CORNELIE - 62 RUE DE BONNEL 69003 LYON - 893901280	1 000		42,50	425	425	811 773			-277 484	
HILL PARK - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 879675809	10 000	-1 122 227	50,00	5 000	5 000	1 125 000			-658 512	
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		50,00	500	500	-500			76 303	
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		50,00	500	500	-2 612			-11 029	
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 792105330	1 000		50,00	500	500	781			-2 987	
SECRET BEACH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		50,00	500	500	-1 145			-3 938	
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000		50,00	500	500				-11 927	
LE PRIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 749901997	1 000		50,00	500	500	-362			2 381	
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 788783223	1 000		50,00	500	500	1 602			-810	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 791581911	1 000		50,00	500	500	7 059			-334	
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 789571478	1 000		50,00	500	500	-500			-156	
EASY LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		50,00	500	500	-4 711		359 972	26 139	
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		50,00	500	500	-500		1 423	56 690	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		50,00	500	500	-500			-1 601	
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 798749875	1 000		50,00	500	500	-500			-466	
131 SAINTE MARGUERITE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877809517	1 000		50,00	500	5 000	101 155		4 913 875	400 961	
CAPITOLE PROMOTION - 69 Avenue de Bayonne 64600 ANG - 791296650	1 000		50,00	500	500	52 131			-97 444	
BLUE LINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 818873226	1 000		50,00	500	500	644			-1 347	
RESIDENCE HALLE GRAINS - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULO - 834705170	10 000	21 917	50,00	5 000	5 000	-14 888		41 667	20 857	67 070
XABADENIA - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 6 - 792720336	1 000		50,00	500	500	4 394			-761	
BASSE NAVARRE - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 6 - 792740318	1 000		50,00	500	500	8 054			-255	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000		50,00	500	500	-24 871			55 102	
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 819457235	1 000		50,00	500	500	23 724			8 385	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 819627167	10 000	54 100	50,00	5 000	5 000	-43 338			47 283	
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 812868370	1 000		50,00	500	500	11 353			2 197	
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820002756	1 000		25,50	255	255	2 101			-758	
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		50,00	500	500	34 063				
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		50,00	500	500	45 745			-40 200	
MARINA BAY - 13 r a KARR 06000 NICE - 821029329	1 000		50,00	500	500	27 424			6 511	
TERRA NOVA - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 837813971	1 000		50,00	500	500	107		7 083	-4 317	
GREY PEARL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		50,00	500	500	-500			77 376	
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814039491	1 000		50,00	500	500	1 001			-478	
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		50,00	500	500	706			-856	
EDOUARD VII - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000		50,00	500	500	8 490			-14 357	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		50,00	500	500	995			-2 249	
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839987906	1 000		50,00	500	500	189			-68	
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844460501	1 000		50,00	500	500	-500		1 423	41 339	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 813574233	1 000		50,00	500	500	1 417			3 205	
62 VAUBAN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 880458872	1 000		50,00	500	500	-6 585			-1 615	
SECRET GARDEN - 13 r a karr 06000 NICE - 801435413	1 000		50,00	500	500	19 809			-17 431	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000		50,00	500	500	-48 925			-731	
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000		50,00	500	500	-500			51 350	
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814853966	1 000		50,00	500	500	9 080			-2 293	
PEYREGOUE ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		50,00	500	500	11 964			-625	
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		50,00	500	500	10 510			-6 700	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		50,00	500	500	19 515			1 681	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		50,00	500	500	-60 875			-14 628	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24,50	245	245	1 179			-33 698	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		50,00	500	500	-25 808			2 169	
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		50,00	500	500	2 175			-3 592	
TERRACOTTA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 811330810	1 000		50,00	500	500	11 539			-95 378	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		50,00	500	500	13 452			123 068	
CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000	6 438	50,00						6 250	
LE PRIVILEGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 851879379	10 000	52 827	50,00	5 000	5 000	-22 750	535 833		51 785	115 750
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	1 000		50,00	500	500	1 875			509	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000					
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 838348316	10 000	60 614	50,00	5 000	5 000	-11 137			59 448	16 520
ROSE EDEN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 850504655	10 000	263 915	50,00	5 000	5 000	-138 542	8 198 018		262 880	136 600
LOGES DU LISEY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 890104516	10 000	-184 089	50,00	5 000	5 000				-27 156	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 827989542	1 000	-114 192	50,00	500	500	71 005			-99 052	
PERSPECTIVE BELAY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG -	1 000		50,00	500	500	387 851			-28 361	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
901479550										
ITSAS TALAIA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 901891028	1 000		50,00	500	500	-500				
COTE PORT - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 893424796	1 000		50,00	500	500	304 814		6 309 733	331 012	
NEW GEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 905250387	1 000		50,00	500	500	204 677			-9 734	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811748292	1 000		50,00	500	500	4 105			-4 031	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087451	1 000		50,00	500	500	4 825		9 167	-4 599	
VILLA KHIARA - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 909228579	1 000		50,00	500	500	576 076			-45 584	
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240785	1 000		50,00	500	500	19 584			-2 016	
LA CHENERAIE DE LARDENNE - 69 avenue de Bayonne 64600 ANG - 837474253	1 000		50,00	500	500	37 634			16 857	
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240744	1 000		50,00	500	500	1 569			-1 005	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820466027	1 000		50,00	500	500	2 111			-3 966	
COTE JARDIN - 2 AVENUE DE CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	-3 438			-87	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829077809	1 000		50,00	500	500	13 723			-139	
HAMEAU KATTALIN - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 6 - 801552274	1 000		50,00	500	500	-312			4	
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839678786	1 000		50,00	500	500	11 554			-3 093	
L'APARTE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 849032479	1 000		50,00	500	500	109 389			-12 093	
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835018797	1 000		50,00	500	500	12 754			-2 667	
LE FLORE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 847678513	1 000		50,00	500	500	12 026		25 000	578	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 833704992	1 000		50,00	500	500	-10 686			8 139	
L'ELOGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 878119866	1 000		50,00	500	500	599 500			-68 417	
LES NATURELLES AUSSONNE - 1 AV G POMPIDOU 31000 TOULOUSE - 479456642	200		25,00	50	50	-14 824				
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839198256	1 000		50,00	500	500	4 936			-2 444	
PREFERENCE 8EME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 824969497	1 000		50,00	500	500	-2 900			23 268	
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN -	1 000		50,00	500	500	2 312			1 712	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
824619803										
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	26 346			1 148	
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839806940	1 000		50,00	500	500	9 014			-4 827	
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087899	1 000		50,00	500	500	17 966			-17 724	
RIVE DE SAONE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 849159173	1 000		50,00	500	500	2 935			46 331	
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820428084	1 000		50,00	500	500	2 535			-154	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500	-104 164		5 919 665	60 742	
ST JEAN - 69 av de bayonne 64600 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500	500	-500			-1 459	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 818607889	1 000		50,00	500	500	117 018			-11 634	
RESIDENCES ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		50,00	500	500	5 462				
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORD - 819454364	1 000		50,00	500	500	-14 327			-2 654	
VILLA NOVA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 849074380	1 000		50,00	500	500	7 675		16 667	6 836	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORD - 819206285	1 000		50,00	500	500	46 879			-3 910	
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829112986	1 000		50,00	500	500	6 848			-583	
VILLA BERGAME - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 850735572	1 000		50,00	500	500	-2 538 277		19 907 624	3 716 193	
VILLAS ERLAITZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 881456156	1 000		50,00	500	500	92 569			-6 242	
VOLNEY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RE - 803811553	1 000		50,00	500	500	3 832			-38	
VILLA ROSSA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 845389352	1 000		50,00	500	500	308 302		5 109 345	663 409	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLETT - 821456373	1 000		50,00	500	500	-175 518			-14 359	
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAIN - 821622180	1 000		24,00	240	240	5 741		61 667	-5 383	
ILOT SAILLET - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 841500614	1 000		45,00	450	450	387 497		3 622	-40 604	
DOMAINE DU CHATEAU 74 - 2 CHEMINS DES EROUENNES 74940 - 840146864	10 000	-28 348	35,00	3 500	3 500	3 395			-29 362	11 816
AUBIER - 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 4400 - 532242153	1 000		50,00	500	500	3 114			-217	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	117 288	117 288	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	435 968	435 968	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	377 790	377 790		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	42 978 563	42 978 563		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		43 909 609	43 909 609	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	8 768 608
Disponibilités	5 016
TOTAL	8 773 624

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150 000,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	150 000,00	20,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		188 471
Résultat de l'exercice précédent		7 305 370
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		7 493 841
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	805 370
Dividendes		6 500 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		188 471
TOTAL DES AFFECTATIONS		7 493 841

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	3 000 000			3 000 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	300 000			300 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	9 749 168	7 305 370	6 500 000	10 554 538
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	188 471			188 471
Résultat de l'exercice	7 305 370	5 931 449	7 305 370	5 931 449
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	20 543 009	13 236 819	13 805 370	19 974 458

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	884 582	884 582		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	67	67		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 315	3 315		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	28 835 136	28 835 136		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	29 723 099	29 723 099		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	541 075
Dettes fiscales et sociales	67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 567 198
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 108 340

TRANSFERTS DES CHARGES

S.A.S FINANCIERE SAGEC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
MEF ACPTÉ PRESTATION HOLDING	98 262		
TOTAL	98 262		

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 49 697 557,50 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 5 931 449,30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société FINANCIERE SAGEC fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC à compter du 01/10/2013.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Aménagements divers	de 5 à 7 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informat	3 ans
- Mobilier	5 ans

En Euro

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.